

Joignez notre courant d'énergie !

Arboricultrice-horticultrice ou arboriculteur-horticulteur / préposée ou préposé aux arénas et parcs
Service des travaux publics
Concours 2025-122

Taux horaire 2026 :
32,55 \$ à 37,72 \$ (estival)
29,76 \$ à 34,49 \$ (hivernal)
Selon l'expérience

FONCTION SOMMAIRE

Relevant du superviseur - parcs et plateaux sportifs, tu exécuteras divers travaux ayant trait à l'entretien arboricole et horticole sur l'ensemble du territoire de la Ville (période estivale) et effectueras les différentes activités reliées à l'entretien des arénas, des terrains sportifs, des piscines et espaces verts (période hivernale).

VOLET ARBORICULTEUR / HORTICULTEUR (période estivale du 16 avril au 31 octobre)

Horaire de travail de 40 heures, du lundi au vendredi

- Effectuer la taille, l'élagage, l'essouchage, l'abattage et la prise d'inventaire des arbres dans les parcs, espaces verts et terre-pleins;
- Utiliser, opérer et entretenir l'équipement, l'outillage et autres appareils reliés à ces activités.
- Opérer à l'occasion de petites chargeuses et se déplacer avec des équipements remorqués par votre véhicule.
- Évaluer l'état des arbres et faire les recommandations d'usage;
- Suggérer les variétés d'arbres appropriées ainsi que les divers sites de plantation;
- Procéder au dépistage des maladies et insectes destructeurs de même que les herbes nuisibles et fournir les avis et conseils afin de les prévenir et les enrayer;
- Effectuer l'analyse arboricole des arbres situés sur le milieu public et traiter les requêtes et demandes des citoyens;
- Effectuer certains travaux en hauteur à l'aide d'échelles ou d'une nacelle opérée par un tiers;
- Effectuer toute autre tâche connexe demandée par ton supérieur.

VOLET PRÉPOSÉ AUX ARÉNAS ET PARCS (période hivernale du 1er novembre au 15 avril)

Horaire 6/3 (8,5 heures par jour). Peut être appelé à travailler sur les quarts de jour ou de soir, selon les besoins opérationnels.

- Entretenir les arénas et les équipements (conciergerie, Zamboni, etc.);
- Entretenir les espaces verts, les parcs, les plateaux sportifs et les équipements;
- Monter, entretenir et démonter les patinoires extérieures;
- Manipuler et transporter divers matériaux et équipements (transport de mobilier, montage et démontage du matériel servant aux activités et événements, etc.);
- Effectuer toute tâche connexe demandée par ton supérieur.

AUTRES TÂCHES :

- Lorsque requis, tu pourras également être appelé à effectuer d'autres tâches en soutien à la division voirie, mécaniques et infrastructures.

EXIGENCES ET PROFIL RECHERCHÉS

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en arboriculture élague et/ou en horticulture, en aménagement paysager ou dans une discipline équivalente. *Toute combinaison d'expérience ou formation jugée pertinente pourrait être considérée;
- Posséder un minimum d'un an d'expérience pertinente au poste, notamment dans la connaissance des méthodes d'élague, de taille, d'abattage, de chirurgie, de déchiquetage et d'essouchement;
- Détenir une attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP);
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5;
- Connaissance de la physiologie et de l'identification des arbres;
- Être en bonne forme physique et être à l'aise de travailler principalement à l'extérieur;
- Faire preuve de vigilance dans l'exécution du travail (sécurité pour soi, ses collègues de travail et les usagers de la route);
- Être dynamique et démontrer un intérêt et des aptitudes pour le travail en équipe.

POUR POSER TA CANDIDATURE

Fais-nous parvenir ton curriculum vitae, accompagné d'une copie des attestations de formation requises, **avant 16 h 30, le mardi 9 décembre 2025** à : Ville de Shawinigan, Service du capital humain, Concours 2025-122, 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, C. P. 400, Shawinigan (Québec), G9N 6V3. **Courriel :** rh@shawinigan.ca